

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2016

Présents : Messieurs : Dominique ARNOUX , Pierre BOURGEON (arrivé à 19h20), Pierre D'HEILLY (arrivé à 21h00), Laurent FICHOT, Frédéric MATHY (19h45), Robert NUZILLAT, Jean VENOT,

Mesdames : Anne LEBLANC, Carine LEMONNIER (arrivée à 19h30), Sophie LORTON, Marie Hélène POROT, Marie Pierre RAVIOT,

Excusés :

Pouvoir :

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la séance du 28 juin 2016

➤ **Éclairage public**

Le SYDESL propose de faire une tranche de travaux sur la commune, pour changer des commandes vétustes. Le coût estimé est de 5 800 €, le coût pour la commune serait de 2 900 €.

Le conseil à l'unanimité accepte ce projet et donne pouvoir au maire pour signer tout documents se rapportant à ce dossier.

➤ **Terrain de foot**

Le terrain de foot n'es plus aux normes, il manque 2 mètres sur toute la longueur coté "près". Un géomètre est venu pour borner le terrain.

Le près attenant au terrain, est composé d'environ 120m² constructible et 100m² à 150 m² non constructible.

La commune pourrait envisager d'acheter le terrain.

Le tarifs d'achat estimé est de :

- 1€/m² pour le terrain agricole
- 30€/ m² pour le terrain constructible.

Le conseil demande que le maire revoie les surfaces exactes avec le géomètre, et donne sont accord pour la suite du dossier.

➤ **Portail Primaire**

Suite à la demande des deux directrices d'école à la pré-rentrée, le maire a demandé au 1er adjoint de demandé un devis pour le changement du grand portail d'école.

Monsieur Nuzillat premier adjoint, donne les chiffres de la métallerie Grillot. Le devis propose deux options :

- pour 1.20 mètre : 2 050,00 €
- pour 1.80 mètre : 2 262,80 €,

Actuellement le portail est d'une taille de 1.20 mètre.

Le conseil décide après un long débat de laisser la taille du portail à 1.20 mètre le petit portillon étant de cette taille. Les institutrices avaient souhaité que du grillage soit mis sur les murs, le Conseil Municipal refusé, il ne veut pas que la cour donne un effet de prison avec du grillage tout autour.

Un devis pour un visiophone à été demandé par Monsieur Nuzillat auprès d'un électricien. Le Conseil Municipal ne souhaite pas mettre en place un visiophone pour l'instant, les directrices ayant toute deux vues sur les portails depuis leurs classes. Si dans le futur un visiophone est envisagé, un problème technique se présentera, il faudra creuser la cour pour installer les câbles, donc si la cour est refaite, il faudra ne pas oublié de prévoir une gaine pour les futurs câbles.

Madame Lemonde demande à ce que la sonnette des primaires soit changée de place. Cela sera fait.

➤ Assainissement

Les factures d'électricité de la lagune du Moulin Violot ont fortement augmenté. Un contrôle est fait deux fois par ans par les services du Conseil Départemental. Le dernier contrôle a révélé un problème, la lagune tourne comme une lagune pour 2 000 habitants, avec une nature des boues inquiétante, dans un premier temps la commune va devoir curer sa lagune, puis demander une batimétrie, ensuite une analyse des boues sera effectuée. Si des métaux lourds sont détectés, il faudra les faire traiter par une usine spécialisée. Le rapport sera transmis à la police des eaux qui pourra obliger la commune à faire des analyses tous les mois soit un coût de 12 000 €uros par ans, ce qui n'est pas souhaitable.

Un compte rendu plus précis devrait arriver à la mairie sous un mois.

➤ Lotissement

Le projet de lotissement pourrait recommencer d'ici la fin de l'année, le maire se pose la question s'il est souhaitable ou non faire du locatif dans ce futur lotissement (OPAC, SEMCODA...).

Après débat le conseil municipal ne souhaite pas faire de locatifs, la commune ayant déjà 9 logements plus la boulangerie, de plus d'ici quelques années elle va récupérer les 5 logements de la semcoda et l'offre de maison en location par des personnes privées est toute à fait correcte pour un petit village.

Le Conseil tient à rappeler que les parcelles devront être assez grandes.

➤ Inondation - Problème d'eau

La commission voirie a fait le tour de la commune suite à la forte inondation du 24-25 juin dernier.

Monsieur Rochetin a interpellé la commission à son passage, le sous sol de sa maison étant plus bas que le niveau de la route, peut de solution son envisageable par la commune. Certaines canalisations étant partiellement bouchées des travaux ont eu lieu.

Lavoir de Mortière : La route a été soulevée par les eaux, trois devis ont été demandés, pour remettre la route en état et améliorer l'évacuation de l'eau, les coûts oscillent entre 16 000 € et 17 000 € HT €, une subvention du Conseil Départemental pourra être obtenue au titre d'une enveloppe exceptionnelle pour les inondations du 24-25 juin, Le conseil approuve à l'unanimité ces travaux.

Les travaux devraient être réalisés début octobre. Il est à déplorer que les canalisations passant sous le RN80, propriété de l'Etat sont bouchées et non entretenues. Un contact sera pris pour signaler ce problème aux personnes responsables. Des problèmes de fossés sont aussi constatés.

Cercot : Des problèmes de busage (buse trop petite) dans les entrées de vignes et de prés sont constatés. La commission essayera de trouver un arrangement avec les propriétaires pour que les buses soient changées. (Le propriétaire achèterait les buses et les agents de commune les installeraient)

Vingelles : Des travaux avaient été commandés avant les inondations et ont été faits. Des bordures ont été installées.

QUESTION DIVERSES

Brûlage : Un rappel sera fait aux habitants sur l'interdiction de brûler. Les déchets verts doivent être emmenés à la déchèterie de Granges.

Emploi estival : Le bilan est très positif les jeunes étaient motivés et ont bien travaillé.

Travaux :

- **Voirie 2016 :** Les travaux de voirie 2016 sont terminés, seul reste la rue de Chamilly qui sera faite après l'intervention du syndicat des eaux pour éviter de casser la route qui aurait été neuve.
- **Atelier municipal:** Les travaux sont terminés l'inauguration aura lieu le 8 octobre, à noter les économies d'énergie qui ont été réalisées panneaux photovoltaïques, récupérateur d'eau... Le maire informe le conseil municipal que des individus ont été sur le toit de l'atelier municipal en coupant une chaîne, les panneaux photovoltaïques n'ont pas été endommagés, une fois de plus il est regrettable que de tels agissements se déroulent sur notre commune.
- **Salle des fêtes :** Nous n'avons toujours pas de réponse de la Région pour la demande de subvention, les marches pour les travaux sont effectués, l'ouverture des plis est prévue le 19 septembre, et le début des travaux est prévu pour début octobre.
- **Vestiaires de foot :** Le dossier de demande de subvention a été fait, nous attendons la réponse.
- **Marquage au sol:** Tous les marquages au sol pour les personnes handicapées ont été faits sur la totalité de la commune, reste à installer un panneau manquant à la livraison.

Rampe à la boulangerie et au vieux cimetière : Deux rampes seront installées pour faciliter l'accès à ces deux lieux.

Stockage associations : Les associations ont fait le souhait de stocker du matériel dans les anciens ateliers municipaux. Le théâtre aura une partie du garage et la société de chasse s'installera dans le garage de la boulangerie.

Terrain de tennis : Le conseil doit penser à une solution pour le terrain de tennis, car de plus en plus de personnes jouent sans payer.

Visite de Monsieur DUPLESSIS : le président de la CCSCC viendra rendre visite au Conseil Municipal le 13 septembre à 20h00 pour parler des nouvelles compétences de la CCSCC.

Séance levée à 23h30
Prochain conseil